Orléans, le 19 septembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Semaine de la mobilité 2016

Orléans et son AgglO : Le vélo

Dans le cadre de sa politique globale d'intermodalité, l'AgglO Orléans Val de Loire encourage notamment l'usage du vélo en proposant aux cyclistes des réponses en termes d'infrastructures et d'équipement. Chaque année, de nouveaux aménagements cyclables sont réalisés pour garantir aux usagers la continuité et la sécurité des itinéraires, comme prévu au projet d'AgglO 2014/2020.

Geovelo Orléans : L'application qui guide les cyclistes

L'AgglO Orléans Val de Loire lance une nouvelle application sur son territoire : un calculateur d'itinéraires pour les cycles s'appuyant sur une cartographie participative.
Geovelo c'est l'application qui guide les cyclistes dans tous leurs trajets, utilitaires et touristiques.
C'est aussi un outil de communication autour du vélo et un véritable déclencheur de mobilité douce.

➢ **Les fonctionnalités**

- Le calcul d'itinéraire : possibilité de calculer des itinéraires entre deux ou plusieurs adresses
- La Feuille de route et guidage GPS : Instructions écrites, guidage visuel et vocal en temps réel comme un GPS
- Localisation des arceaux vélos et stations VLS : Emplacements parking vélos et dispo stations VLS
- L'actualité : un flux d'actu vélo
- Des contributions : Système pour faire remonter les informations par les utilisateurs
- Des balades : Itinéraires touristiques pour faire découvrir le patrimoine culturel
- Des points d'intérêts : Lieux intéressants à voir sur le trajet
- Une Visualisation des aménagements cyclables

Ainsi, Geovelo Orléans permet de développer les déplacements doux, tout en favorisant le tourisme.
A l'occasion du lancement de l'application, une animation sera proposée samedi 24 septembre Place du Martroi à Orléans.

Parcs Relais Vélos

Le vélo entre de plus en plus dans les habitudes de déplacement. Propice à l'intermodalité des transports, il fait l'objet d'une politique de stationnement mise en place par le réseau Tao et l'AgglO, visant à permettre le stationnement pour les vélos à proximité d'arrêts de bus et de tram dans l'agglomération orléanaise. Gratuits et sécurisés, les Parcs Relais Vélos sont accessibles à toute personne en possession d'une carte Moda Pass', après inscription.

Contact Presse : Marine Musette | marine.musette@orleans-agglo.fr | www.orleans-agglo.fr | Tel. 02 38 79 29 98

- **Inscription préalable**

Pour bénéficier du service de stationnement vélo gratuit et sécurisé des Parcs Relais Vélos, il est indispensable de s'inscrire préalablement et d'être en possession d'une carte Moda Pass'.

La carte Moda Pass'

Pour créer une carte Moda Pass' le demandeur, ou son représentant, doit

- se rendre en agence Tao muni :
  - d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois
  - d'une pièce d'identité ou livret de famille
  - d'une photo si le titulaire est absent le jour de la demande
- envoyer :
  - le formulaire téléchargeable sur le site reseau-tao.fr,
  - les copies des justificatifs
  - le règlement par chèque (à l'ordre de Keolis Orléans Val de Loire) à : TAO Service Mobilité, 4 rue de la Hallebarde - 45000 Orléans

Les tarifs et conditions sont consultables sur le site reseau-tao.fr.

L'activation du service

L'activation du service se fait sur inscription préalable soit :

- sur internet sur le site reseau-tao.fr
- à la Vélo'station, en gare d'Orléans
- au Point Info, en gare d'Orléans
- en agence - 4 rue de la Hallebarde

Une fois cette formalité remplie, il suffit de passer la carte Moda Pass' sans contact devant le lecteur situé à proximité de l'abri sécurisé.

- **Fonctionnement des Parcs Relais Vélos**

Un parc relais vélos, c'est :

- Une capacité d'accueil de 14 à 56 places (14, 20, 40 ou même 56 places de stationnement à la vélo'station)
- Des emplacements réservés pour les vélos électriques.
- Des espaces sécurisés avec des arceaux permettant d'accrocher le cadre et les roues des vélos pour plus de sécurité
- Des espaces abrités et bien éclairés
- La vidéo-protection
- L'affichage des renseignements utiles sur les Parcs Relais Vélos à l'extérieur et à l'intérieur de l'espace, de type :

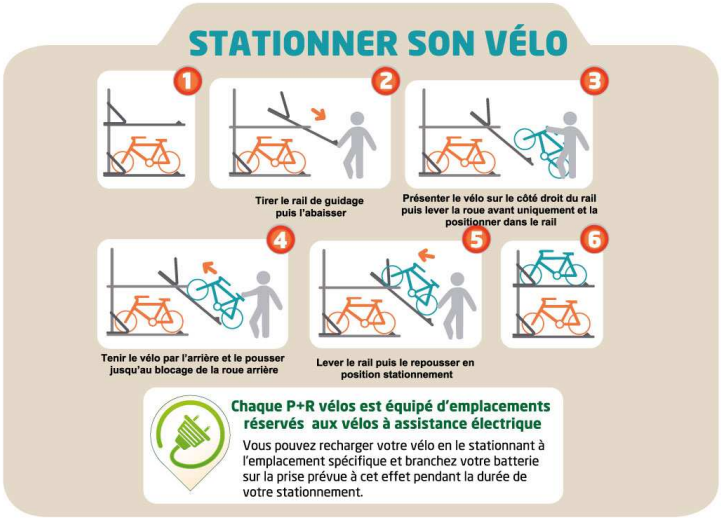

Cartographie des Parcs Relais Vélos d'Orléans et son agglo

	Les Parcs Relais vélos sur Orléans et son AgglO		station Bus Tram		nombre de places
1	Boigny sur Bionne	Bd de la salle / route de Boigny	15 33 50	MAISON PLATE	14 places
2	Chécy	Avenue blanche / Avenue nationale	8 19	BERNE	14 places
3	Fleury Les Aubrais	Rue Condorcet	A 37 21	JULES VERNE	14 places
4	La Chapelle St Mesmin	Rue de la gare	2	GARE SNCF	14 places
5	Olivet Les Aulnaies	Rue de la Bergeresse / Rue de la Juine	A 1 23	LES AULNAIES	20 places
6	Olivet Victor Hugo	Av Victor Hugo / rue Geneviève Perrier	A 1 13 14	VICTOR HUGO	40 places
7	Olivet Zénith Parc expo	Av de Verdun / rue Robert Schuman	A 17 22 23	ZÉNITH-PARC DES EXPOSITIONS	20 places
8	Orléans Belneuf	Rue Belneuf / rue Jacques Prévert	3b Gez	BELNEUF	14 places
9	Orléans Bolière	Avenue de la Bolière	A 14 24	BOLIÈRE	20 places
10	Orléans Droits de l'homme	27 bd Marie Stuart	B 3 3b 5 6	DROITS DE L'HOMME	20 places
11	Orléans Libération	Av de la Libération, rue de la bourrie rouge	A 18	LIBÉRATION	14 places
12	Orléans St Marceau	Avenue Alain Savary / rue St Marceau	A 22	CROIX SAINT-MARCEAU	14 places
13	Orléans Université Parc Floral	Rue de St Amand / Rue de Chartres	A 7	UNIVERSITÉ-PARC FLORAL	40 places
14	Ormes	Av Charles de Gaulle / Av des châtaigniers	4 7 45	CENTRE ROUTIER	40 places
15	Saint Jean de la Ruelle	Av Pierre Mendès France / chemin de Chaingy	B 2 3 17	TROIS FONTAINES	40 places
16	Saint Jean le Blanc	Rue Demay / Av Gaston Galloux	7 22	GASTON GALLOUX	20 places
17	Saint Cyr en Val	Av de Buffon / route de Concyr	14 24 46	GARE SNCF	20 places
18	Saint Pryvé St Mesmin	Rte de St Mesmin / allée des vergers	5 16 17	QUINZE PIERRE	14 places
	vélo'station Information vélo / agence vélo+ point info-relais Velo'tao / petit entretien		A B 1 2 3 4 5 6 7 10 18 O IC	Parc Relais Vélos Pôle d'échange Gare d'Orléans	56 places

P+R vélos sécurisés : à disposition dans les P+R Clos du Hameau et Gaudier Brzeska, deux abris vélos sécurisés sont accessibles en validant une carte Moda Pass ou un titre Tao en cours de validité ou en correspondance dans l'heure qui suit la première validation.

L'AgglO à vélo en 2016 :

- **428 km** d'itinéraires cyclables dans l'AgglO
- **+ de 300km** aménagés par l'AgglO depuis 15 ans
- **4740 places** de stationnement vélos dans l'AgglO
- **4200 places** sont disponibles à proximité des arrêts de bus, de tram, des équipements publics et des commerces pour garer son vélo.
- **20 parcs relais vélos, soit 540 places** sont réservées aux détenteurs de la carte Moda'Pass du réseau Tao.
- **350 vélo'+ sur 34 stations**, 24h/24, 7j/7 (location courte durée)
- **1000 vélo'tao** dont **400 à assistance électrique** (location longue durée)

Le 21 septembre : Opération de marquage gratuit

L'AgglO renouvelle l'opération de marquage gratuit des vélos contre le vol à l'occasion de la semaine de la mobilité, qui se déroulera du 16 au 22 septembre. Le rendez-vous est donné le 21 septembre de 8h30 à 17h30 devant la vélo'station de l'arrêt de tram Gare d'Orléans.

Le marquage des vélos consiste à graver un numéro d'identification sur le cadre du vélo. Ce numéro est enregistré dans un fichier national qui permet d'identifier le propriétaire du vélo, si celui-ci est perdu ou volé. Le marquage augmente donc les chances d'être contacté si le vélo est retrouvé et peut être un facteur de dissuasion contre le vol.

A l'initiative du Conseil Municipal des jeunes en 2005, ces opérations de marquages ont, depuis, permis de graver près de 5 000 vélos.

Pour tout marquage, le propriétaire du vélo doit se munir de sa pièce d'identité ainsi que de la preuve d'achat du vélo.

Pour plus d'infos sur le marquage rendez-vous sur le site www.bicycode.org

Pour plus d'infos sur Vélotour à Orléans suivez le lien : http://www.orleans-agglo.fr/1473/velotour.htm